



FIL DE QUESTION WEB-CONFERENCE « TRANSITION CLIMATIQUE DE L'AB EN ILLE-ET-VILAINE »

- **Quelle utilisation à terme de ces résultats ACV ? Est-ce que cela représente un risque pour l'AB ?**

Réponse de Hayo Van der Werf (INRAe) : Le projet ACV Bio a permis de créer des données d'inventaires de cycle de vie rassemblées dans une base de données nationale (Agribalyse) pour faire des ACV. Ces données permettent de comprendre les points forts et les points faibles des systèmes bio, de mettre en évidence la variabilité des systèmes bio, et permet de les comparer entre eux. Il est peut être intéressant de comparer les données bio et conventionnelles à condition de prendre en compte les limites pointées dans la présentation. Rappelle que dans la réalité il n'y a pas 1 bonne solution toute faite.

Le message à retenir : la Bio est une piste très intéressante à condition d'adapter notre régime alimentaire.

- **Pour l'agriculture conventionnelle, l'ACV prend-elle en compte la consommation d'espace agricole dans les pays à partir desquels est importé le soja par ex?**

Pour les intrants, sont pris en compte les impacts associés à ces intrants (consommation d'énergie fossiles pour la fabrication, l'extraction, le transport...). Le besoin de terres et les émissions polluantes sont donc bien incluses dans l'ACV.

Il n'y a pas un consensus complet sur la manière de prendre en compte la déforestation au sein de la communauté scientifique.

- **Est-ce que le labour pèse particulièrement dans les résultats peu favorables du bio ou non?**

Le travail du sol pèse pour 10 à 15% des émissions de GES de la ferme moyenne française. En bio cette part ne varie pas énormément puisque d'un côté le travail du sol peut être plus important compte tenu du levier qu'il représente pour la gestion des adventices, mais en même temps les rotations des systèmes bio sont plus longues et incluent plus de cultures pérennes (prairies notamment), ce qui implique une fréquence de retournement des sols bien moins importante que dans un système conventionnel à rotations plus courtes.

- **Que pensez-vous du CAP'2ER?**

CAP'2R est un diagnostic permettant l'analyse des postes d'émission de GES, de consommation énergétique et de stockage de carbone à l'échelle d'un atelier laitier ou bovin viande. Il ne permet pas une analyse à l'échelle globale du système lorsque celui-ci est diversifié (plusieurs productions, et notamment des productions végétales). C'est donc une approche qui peut convenir pour les systèmes ultra spécialisés mais qui ne répond pas au besoin de transition globale, impliquant potentiellement la remise en question de la spécialisation en élevage.

- **Quid de la permaculture qui est souvent présentée comme une AB ++ : est-ce que ça peut-être une orientation à prendre?**

La permaculture apporte de vraies solutions du point de vue écologique mais fait face à des réalités économiques complexes : la productivité à l'unité de surface est vraiment très bonne mais la productivité de la main d'œuvre nécessaire à la mise en œuvre est très mauvaise



intensité. Dans beaucoup de modèle permacoles actuels, les gens vivent plus grâce à la formation qu'à leur production maraîchère. C'est typiquement un modèle qui remet en cause le système de la rémunération du travail. Il y a un décalage entre la réalité économique de production et de rémunération de la main d'œuvre nécessaire à la survie des exploitations agricoles, et la valorisation actuelle de nos produits. C'est là que les politiques publiques ont un rôle à jouer pour permettre la transition agricole.

- **Lorsque l'on compare le rendement entre production bio et conventionnelle, intègre-t-on pour l'agriculture conventionnelle les surfaces importées (ex : surfaces nécessaire pour la production de soja, ...)** ?

Oui, ces surfaces sont intégrées pour l'agriculture conventionnelle comme l'agriculture bio.

- **La viande est souvent stigmatisée par rapport aux GES. Ne faudrait-il pas différencier les ruminants des granivores d'une part aux contributions très différentes, mais également la viande bio produite localement de la viande produite intensivement (soja, maïs) ? Les messages véhiculés seraient sans doute différents. ce qu'il faut éviter, c'est la production bovine intensive, pas forcément le reste.**

Dans le cadre du scénario Afterre 2050, les évolutions de cheptels sont bien distinguées par espèces et par mode de production. Le scénario prévoit une baisse conséquente de l'ensemble des cheptels à l'exception des petits ruminants et une transition vers l'AB de 50% des cheptels restants. Les ruminants permettent de valoriser les prairies naturelles et notamment les plus extensives riches en biodiversité et impactant positivement le cycle de l'eau (prairies humides, parcours , pelouses sèches, prés-vergers, estives, ...). Mais si les vaches allaitantes sont majoritairement basées sur un système à l'herbe sauf pour leur finition, dans les systèmes laitiers, notamment dans l'ouest, on trouve majoritairement des système avec comme pivot le maïs ensilage et le soja. Si les élevages monogastriques n'émettent pas de méthane, ils ont de nombreux autres impacts du fait de l'industrialisation de ces élevages (hors sol/confinés, taille importante, usage important d'antibiotiques) avec peu e lien au sol et une compétition avec une utilisation pour l'homme des aliments.

Il ne s'agit donc pas de choisir l'un ou l'autre mais de réduire l'ensemble (production et consommation) en privilégiant pour les ruminants les systèmes à l'herbe, pâturant, autonomes, consommant peu de concentrés et pour les monogastriques les systèmes autonomes, de plein air. C'est le cas notamment des élevages bio mais aussi une partie des élevages sous AOC ou label rouge.

- **Si on consomme moins de viande dans un système dit conventionnel ?**

Une modification du régime alimentaire avec maintien d'une agriculture conventionnelle entrainera une diminution des émissions de GES liées à l'élevage (principalement du méthane), mais ne résoudra pas la question des impacts environnementaux tes que la pollution de l'eau liée aux pesticides, lessivage des fertilisants, érosion des sols... L'Agriculture bio n'est pas seulement bonne pour le climat, mais également pour la biodiversité, la qualité de l'eau, les risques sanitaires, l'économie...

Pour aller plus loin sur cette question de transition alimentaire et agricole, vous pouvez consulter le rapport d'étude de « **Le revers de notre assiette** » [ici](#).



- **Quid de la diminution des prairies si il y une diminution de l'élevage ?**

Il n'y a quasiment plus de prairies permanentes en Bretagne, et en Ille-et-Vilaine, plus d'un tiers de l'assolement reste le maïs ensilage. Donc dans un tel scénario on est en capacité de maintenir l'intégralité des prairies permanentes, voire même de les augmenter, notamment les prairies humides. Les élevages bio sont par ailleurs sur des assolements beaucoup plus herbagers, l'augmentation des élevages en bio dans le scénario entraîne donc une augmentation des surfaces en herbe dans les élevages restants

Le scénario ne se traduit pas non plus par une baisse d'éleveurs, mais par une augmentation de la valeur ajoutée par unité de surface. On peut dans ce cas-là avoir autant d'éleveurs avec moins d'animaux.

- **Quid de l'équilibre de fertilisation organique si diminution de l'élevage important ?**

Sur le volet fertilisation azotée : ce ne sont pas les animaux qui produisent l'azote. Il vient soit de la fertilisation chimique de synthèse, soit des légumineuses. Les animaux ne font que « transférer l'azote ». En réintroduisant des légumineuses et en travaillant sur les rotations, la fertilisation azotée n'est aujourd'hui pas un paramètre limitant à la transition vers une diminution de l'élevage. Là où il pourrait y avoir des limites d'équilibre de fertilisation, c'est sur le paramètre phosphore dans des scénarios tout bio. Il faut en tous les avoir des systèmes qui limitent les pertes.